

Bruxelles, le 12 février 2024
(OR. en)

5663/24

CO EUR-PREP 3

NOTE

Origine:	Secrétariat général du Conseil
Destinataire:	Comité des représentants permanents/Conseil
Objet:	Réunion du Conseil européen (21 et 22 mars 2024) – Projet d'ordre du jour annoté

Conformément à l'article 3, paragraphe 1, du règlement intérieur du Conseil européen, le président du Conseil européen, en coopération étroite avec le membre du Conseil européen représentant l'État membre qui exerce la présidence semestrielle du Conseil et la présidente de la Commission, soumet au Conseil des affaires générales un projet d'ordre du jour annoté.

Les délégations trouveront ci-joint le projet d'ordre du jour annoté qui est soumis par le président du Conseil européen et qui expose les principaux points que le Conseil européen devrait aborder au cours de la réunion visée en objet.

À la lumière du dernier débat que le Conseil des affaires générales tiendra dans les cinq jours qui précèdent la réunion du Conseil européen, le président du Conseil européen établira l'ordre du jour provisoire.

I. UKRAINE

Le Conseil européen se penchera sur la guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine, dans toutes ses dimensions, et sur le soutien continu de l'Union à l'Ukraine et à sa population.

II. SÉCURITÉ ET DÉFENSE

Le Conseil européen reviendra sur la question de la sécurité et de la défense, y compris sur la nécessité pour l'Europe d'accroître sa préparation globale en matière de défense et de renforcer davantage sa base industrielle et technologique de défense, en vue de s'accorder sur des mesures supplémentaires pour accroître la résilience, l'innovation et la compétitivité de l'industrie européenne de la défense.

III. PROCHE-ORIENT

Le Conseil européen se penchera sur la situation au Proche-Orient.

IV. AUTRES POINTS

Le Conseil européen examinera les priorités pour le Semestre européen 2024 et sera invité à approuver la recommandation concernant la politique économique de la zone euro.

Le Conseil européen fera le point sur la préparation du nouveau programme stratégique.

En fonction de l'actualité, le Conseil européen pourrait se pencher sur des questions spécifiques de politique étrangère.
